



# QUI TERRORISE QUI ?

**SOLIDARITÉ AVEC LES INCULPÉES DU 8-12**



# MATINÉE DE SOUTIEN

**EN ATTENTE DU JUGEMENT**  
DEVANT LE TGI (PORTE DE CLICHY/PARIS) DÈS 9H  
**VENDREDI 22 DÉCEMBRE 2023**  
CAFÉ, GRIGNOTE ET CAISSE DE SOUTIEN

SOUTIEN AUX INCULPÉES DU 8 DÉCEMBRE .NOBLOGS .ORG  
SOUTIEN812 .NET  
812SUPPORT@RISEUP .NET



# MATINÉE DE SOUTIEN AUX INCULPÉES DU 8 DÉCEMBRE !

**VENDREDI 22 DÉCEMBRE**  
**DÈS 9H DEVANT LE TGI DE PARIS**

Le jugement sera rendu. Nous invitons à une présence solidaire de tous-tes les personnes, collectifs et organisations qui ont manifesté leur soutien depuis trois années face à cette mascarade antiterroriste.

Trois années passées à **dénoncer les méthodes de l'antiterrorisme** (en France et dans le monde), à soutenir les inculpé-es dans leurs frais de justice assommants, à faire du lien entre camarades ciblé-es par la répression, à briser l'isolement dans lequel l'État tentait de nous enfermer. Trois années à témoigner, documenter et avertir.

Aujourd'hui, force est de constater qu'il n'y a plus que les médias d'extrême-droite qui soutiennent sans distance le récit aberrant du Parquet National Anti-Terroriste. Les **manigances honteuses** de la DGSI, du PNAT et du Juge d'Instruction ont éclaté au grand jour : tous ces faux PV, ces sonorisations où on entend rien, cette sélection de 0,7% des sonorisations pour monter un récit, cette criminalisation d'outils informatiques basiques, et surtout les violences abjectes infligé-es par cette procédure (de la surveillance au procès, en passant par les arrestations et l'emprisonnement).

Malgré l'absence d'entraînement paramilitaire démontrée, et malgré l'**absence totale de projet terroriste**, les peines demandées sont lourdes : prison (avec sursis), obligations de soin, inscription au FIJAIT (20 ans) ; et visent à renvoyer au trou LibreFlot pour **4 ans fermes**. Une hargne punitive qui ne répond à aucun intérêt de sécurité publique mais qui témoigne de cette radicalisation de la justice qui s'observe quotidiennement.

Nous vous invitons à accompagner avec **joie et solidarité** les inculpé-es du 8/12. On y partagera le café, des brochures, des nouvelles, des chansons, un pique-nique, de la musique (bien rythmée, pour se réchauffer) ! N'hésitez-pas à amener ce qui pourrait mettre de la chaleur devant ce Tribunal de Grande Immondice.

Le rendu de ce **jugement historique** décidera si oui ou non l'antiterrorisme peut se déployer sur les activismes radicaux : des ZADs aux squats, des tête de cortège aux teufs, du soutien aux exilé-es à l'internationalisme.

Pour la vie, pour la liberté, relaxe pour les inculpé-es !

**Retrouvez toutes les infos sur : [soutien812.net](http://soutien812.net)**